

Séance du 13 mai 2004

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Nicole JANNIN. Tous les conseillers sont présents sauf Madame Gisèle FINLAY, Madame Audrey CAPRANI et Monsieur Philippe VERNET absents, et Monsieur Marcel BONNET, Madame Catherine PEPIOT, absents excusés. Madame Henriette HENRIOT-COLIN est secrétaire de séance.

1. Ligne de trésorerie
 2. Subvention aux associations
 3. Participation aux frais d'accompagnement (bus scolaire)
 4. ONF : devis scolytes
 5. Motion de l'AFMR
- Information
-

1 / besoin de trésorerie

Le Conseil Municipal se prononce en faveur des points suivants :

- montant du besoin de trésorerie 150 000.00 €
- taux d'intérêt révisable basé sur l'EURIBOR instantané sec 3 mois, marge 0.20 % (aujourd'hui à 2.093 %) l'an sur 24 mois.
- payable par trimestre

et autorise Madame le maire à signer tous les documents nécessaires.

6/6

2 / subvention aux associations

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser une subvention aux associations suivantes:

- anciens combattants 50 €
- ADMR 50 €
- donneurs de sang 50 €
- pompiers de Mamirolle 50 €
- FSE collège de Saône 30.60 €
- coopérative scolaire de l'école de Mamirolle 100 €

3 / participation aux frais d'accompagnement

A partir de 2004, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer à 40 € par an et par enfant scolarisé en maternelle, le montant de la participation aux indemnités kilométriques versées à l'accompagnatrice.

4 / ONF

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis supplémentaire proposé par l'ONF pour l'abattage et l'incinération des épicéas scolytés sur la parcelle 15 sur une surface de 1 ha 5 a à 300 € l'ha, soit pour un montant de 450 € TTC.

5 / Motion de l'Association des Maires Ruraux de France

Après avoir étudié les arguments de la motion de l'AMRF votée le 18 avril et adressée à tous les maires ruraux de France, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette motion qui vise à préserver le réseau des bureaux de poste sur tout le territoire français.

INFORMATION

Le relais Familles-Assistantes maternelles du Plateau organise vendredi 18 juin à 20h15, à la salle paroissiale de Morre, une soirée-débat ouverte à tout public (prix de l'entrée 2 €) sur le thème :

L'enfant dans sa famille

« Entre attachements et séparations » - De la dépendance à l'autonomie

Cette soirée sera animée par Marie-Jo TOURNIER, psychothérapeute, docteur en médecine

Vu pour être affiché le 14 mai 2004, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes
A Le Gratteris, le 14 mai 2004

(Sceau de la mairie)

Le Maire,

Nicole JANNIN